



## VIROX AHP 5 RTU

HMIS		NFPA	Équipement de protection individuelle
Santé	N/A	0	None / Aucune / Ninguno
Inflammabilité	N/A	0	
Danger physique / Instabilité	N/A	0	

Numéro de révision: 2

Date de révision: 2015-10-01

### 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

**Nom du produit** VIROX AHP 5 RTU

**SDS #:** MS0300099  
**Code du produit:** 53808, 5871788  
**Utilisation recommandée:** Nettoyeur désinfectant. Ce produit est projeté être utilisé non dilué.

**Producteur, importateur, fournisseur**

Siège social aux États-Unis	Siège social au Canada
Diversey, Inc.	Diversey - Canada
8310 16th St.	2401 Bristol Circle
Sturtevant, Wisconsin 53177-1964	Oakville, Ontario L6H 6P1
Phone: 1-888-352-2249	Phone: 1-800-668-7171
Adresse Internet pour les fiches signalétiques : www.diversey.com	

**Numéro de téléphone d'appel d'urgence** 1-800-851-7145 (U.S.); 1-651-917-6133 (Int'l)

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Aperçu des premiers secours**

Le produit ne contient aucune substance considérée comme étant dangereuse pour la santé, à la concentration présente.

<b>Principales voies d'entrée:</b>	Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Inhalation. Ingestion.
<b>Contact avec les yeux</b>	Aucun à notre connaissance.
<b>Contact avec la peau</b>	Aucun à notre connaissance.
<b>Inhalation</b>	Aucun à notre connaissance.
<b>Ingestion</b>	Aucun à notre connaissance.

### 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composant(s)	CAS #	% en poids	DL50 Orale (mg/kg)	DL50 Cutanée	CL50 Inhalatoire
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	0.1 - 1.5 %	1193	=2000 mg/kg	=2 g/m <sup>3</sup> (4 h)

### 4. PREMIERS SOINS

<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer abondamment à l'eau.
<b>Contact avec la peau</b>	Rincer abondamment à l'eau.
<b>Inhalation</b>	Les premiers secours ne sont pas nécessaires.
<b>Ingestion</b>	Les premiers secours ne sont pas nécessaires.
<b>Conditions médicales aggravées:</b>	Aucun à notre connaissance.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Moyen d'extinction approprié</b>	Le produit n'est pas inflammable. Éteindre le feu en utilisant un agent approprié.
<b>Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:</b>	Aucune.
<b>Dangers spécifiques</b>	Aucun à notre connaissance.
<b>Risques inhabituels</b>	Aucun à notre connaissance.
<b>Méthodes particulières d'intervention</b>	Aucun à notre connaissance.

**Équipements spéciaux pour la protection des intervenants:** Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

## 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### Précautions individuelles

Ne concerne pas le produit proprement dit.

### Précautions pour la protection de l'environnement et méthodes de nettoyage :

Méthodes de nettoyage - déversement important. Enlever avec un absorbant inerte. Balayer et déposer avec une pelle dans des récipients appropriés pour l'élimination. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

## 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

**Manipulation:** A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT

**Entreposage:** Protéger du gel. Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

## 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Mesures d'ordre technique:

Aucune ventilation particulière requise.

### Protection individuelle

**Protection des yeux:** Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.

**Protection des mains:** Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation

**Protection de la peau et du corps:** Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.

**Protection respiratoire:** Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.

**Mesures d'hygiène:** A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Composant(s)	CAS #	ACGIH	OSHA	Mexique
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	1 ppm (TWA)	1 ppm (TWA) 1.4 mg/m <sup>3</sup> (TWA)	2 ppm (STEL) 3 mg/m <sup>3</sup> (STEL) 1 ppm (TWA) 1.5 mg/m <sup>3</sup> (TWA)

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**État de la matière:** Liquide

**Aspect:** Liquide Solution aqueuse

**Densité:** 1.005

**Densité gazeuse:** Pas d'information disponible.

**Point/intervalle d'ébullition:** indéterminé

**Température de décomposition:** Indéterminé

**Solubilité:** complètement soluble

**Solubilité dans d'autres solvants** Pas d'information disponible.

**Coefficient de partage (n-octanol/eau):** Pas d'information disponible.

**Phosphore élémental:** 0.12 % by wt.

**pH** 1.75

**Limites d'explosivité - supérieure:** indéterminé - **inférieure:** indéterminé

**Masse volumique apparente** Pas d'information disponible.

**Vitesse d'évaporation:** Pas d'information disponible.

**Couleur:** **Turbidité** Transparent, **primaire** Incolore

**Odeur:** **primaire** Acide

**Point/intervalle de fusion** indéterminé

**Température d'auto-inflammation:** Pas d'information disponible.

**Densité** 8.38 lbs/gal 1.005 Kg/L

**Point d'éclair** > 200 °F > 93.3 °C

**Viscosité:** Pas d'information disponible.

**Teneur (%) en COV (composés organiques volatils):** 0 % \*

**pH de la solution diluée** Pas d'information disponible.

\* - Titre 17, Code des règlements de la Californie, division 3, chapitre 1, sous-chapitre 8.5, article 2, Produits de consommation, sections 94508

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Stabilité

Le produit est stable

### polymérisation:

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

### Produits de décomposition dangereux

Aucun raisonnablement prévisible.

### Matières à éviter

Bases fortes. Agents réducteurs. Ne pas mélanger avec des produits chlorés (tels que les javellisants).

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Toxicité aiguë

Oral(e) Estimée à un niveau supérieur à 5000 mg/kg. Dermale Toxicité orale exprimée en DL50 > 2000 mg/kg.

### Information sur les composants:

Voir la Section 3.

### Toxicité chronique

Aucun à notre connaissance.

### Effets spécifiques

<b>effets cancérogènes:</b>	Aucun à notre connaissance.
<b>effets mutagènes:</b>	Aucun à notre connaissance.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Aucun à notre connaissance.
<b>Effets sur l'organe-cible:</b>	Aucun à notre connaissance.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

**Information environnementales** donnée non disponible.

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### **Déchets des résidus / produits non utilisés:**

LES DÉCHETS INSECTICIDES - Respecter tous les règlements fédéraux, provinciaux, locaux.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**DOT/TDG:** Les descriptions officielles de transport peuvent varier selon la taille de l'emballage. Veuillez vous reporter à la bibliothèque HAZMAT (MATDANG - matières dangereuses) de Diversey sur le site Web <http://naextranet.diversey.com/dot> pour obtenir des renseignements à jour sur l'expédition.

### **Description du connaissance DOT (voie terrestre )** DISINFECTANTS

**Description du voie maritime connaissance** DISINFECTANTS

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### **Inventaires internationales**

Tous les éléments de ce produit sont énumérés dans les inventaires suivants: Canada - Liste extérieure des substances (LES).

### **Réglementation Canadienne**

**Catégories de risque du SIMDUT :** Exempt.

**DIN No. :** 02239775

## 16. AUTRES INFORMATIONS

<b>Cause de la révision:</b>	Sans objet
<b>Préparé par :</b>	NAPRAC
<b>Avis supplémentaire</b>	• Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement concernant les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement concernant les produits contrôlés

*Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède de toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.*